

**Secrétariat**

Distr. générale
12 juin 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 5 mai 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur d'informer le Secrétaire général de l'Organisation, conformément à l'article II de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), que Bahreïn a créé, le 22 juin 2021, un registre national d'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, qui est actuellement sur support papier et hors ligne.

Le registre national est tenu par l'Agence spatiale bahreïnienne. Ses coordonnées sont les suivantes :

Agence spatiale de Bahreïn (BAS)
Route 1510, bloc 115, bâtiment 702
Hidd, Royaume de Bahreïn
Tél. : (+973) 1755 9290
Courriel : bsa@bsa.gov.bh
Site Web : www.nssa.gov.bh

